

## L'escouade mobilité est officiellement lancée !

**Montréal, 22 août 2018** – La mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, a annoncé aujourd'hui le déploiement de l'Escouade mobilité sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie et certains axes de mobilité du Plateau-Mont-Royal et du Sud-Ouest. Cette nouvelle équipe, entièrement dédiée à assurer une meilleure mobilité sur son territoire, sillonnera les secteurs identifiés de 5 h à 23 h, du lundi au vendredi, afin d'intervenir rapidement sur toute entrave problématique et ainsi minimiser les impacts sur les déplacements de tous les usagers.

« Je suis très fière d'annoncer aujourd'hui la réalisation d'un engagement phare de notre Administration, et surtout, de le faire aussi rapidement. La mobilité est l'une de nos priorités et cette nouvelle escouade constitue une des solutions que nous mettons en place pour diminuer la congestion. Même avec la meilleure planification et coordination des travaux et des chantiers en amont, des entraves causées par des camions de livraison, des chantiers privés ou le non-respect des permis émis ont des impacts importants sur la fluidité des déplacements, et c'est là que l'escouade interviendra. Soyons toutefois conscients que l'escouade mobilité ne peut venir à bout de tous les maux des automobilistes sur le territoire montréalais. Avec un parc automobile qui augmente plus rapidement que la population, l'escouade ne peut être considérée comme une solution magique », a mentionné la mairesse.

Au total, six inspecteurs, en lien constant et direct avec l'équipe technique chargée de l'émission des permis, avec le Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU) et avec les agents du SPVM, interviennent en continu sur les axes de mobilité ciblés, incluant les trottoirs et les pistes cyclables. Ils s'assurent ainsi qu'aucune obstruction imprévue n'entrave la mobilité, qu'il s'agisse d'un véhicule stationné illégalement, d'une entrave non-conforme ou d'une occupation autorisée et conforme, mais dont l'impact sur la mobilité dépasserait les prévisions. Une application mobile, développée sur mesure pour répondre aux besoins de l'escouade, permet de compiler chaque intervention, d'assurer le suivi et de générer des statistiques afin d'identifier des problématiques récurrentes. L'escouade peut ainsi émettre des contraventions pour les entraves non-autorisées ou non-conformes, ordonner une démobilitation de chantier, exiger des ajustements à l'occupation du domaine public ou faire remorquer rapidement des véhicules stationnés illégalement.

« L'escouade est déjà à l'œuvre depuis près de trois mois et les résultats sont au rendez-vous. On dénombre déjà plus de 1500 interventions sur le terrain! En plus de corriger rapidement les problèmes de congestion liés à une multitude de causes ponctuelles, l'escouade s'assure, en étroite collaboration avec le SPVM, d'intervenir auprès des camionneurs et des livreurs afin de réduire les problématiques récurrentes, comme le stationnement en double file

ou sur les pistes cyclables, qui ont un impact majeur, même si elles sont de courte durée. L'idée, c'est de désamorcer des situations qui pourraient devenir problématiques », a conclu la mairesse.

– 30 –

Source : Geneviève Jutras  
Attachée de presse de la mairesse  
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif  
514 243-1268

Renseignements : Marilyne Laroche Corbeil  
Relationniste  
Service des communications, Ville de Montréal  
514 868-5934